

2012-147 Point sur le plan accessibilité :

Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'il était prévu de réaliser un point sur le dossier accessibilité de la commune :

Point sur le plan accessibilité : BATIMENT

Années Actions	2010	Réalisé /Non réalisé 2010	2011	2012	2013	2014	2015 et plus
Mairie							. Porte entrée coulissante . Accès salle mariage
Eglise	. Marche dans porche	non					
Poste							. portes d'entrée coulissante
Boulangerie							
Ecole publique primaire	. Entrée principale ressaut	oui		. Toilette handicapé			. Portes d'entrée coulissante
Ecole publique maternelle				. Toilette handicapé			. Portes d'entrée coulissante
Château des Mômes				. Toilette handicapé			
Halte-garderie RAM							
Restaurant scolaire							
Bibliothèque	. Ressaut accès bibliothèque .Ressaut sanitaire	oui non					. Porte d'entrée coulissante
Complexe sportif Vestiaires Vestiaires Villa	 .RAS		. Ressaut entrée : non . Ressaut entrée : non			. Sanitaire handicapé lavabo à ajouter . Portes anciens vestiaires	
Ecole de Musique Local Jeunesse Salle rue du Maine			← Nouveau projet →				
Salle des Fêtes Local Boules Bretonnes	. RAS						. Accès terrain couvert . Portillon
Presbytère							. Accès maison
Cimetière	. Poignée à baisser . Vérifier la pente entre l'ancien et le nouveau cimetière	} non					
CTM Déchetterie	. Ressaut entrée . Sanitaire à vérifier . RAS	} non					
Salle des Rosiers	. RAS						

Point sur le plan accessibilité : VOIRIE

Années Actions	2010	Réalisé /Non réalisé 2010	2011	2012	2013	2014	2015 et plus
ZONE A « Hyper centre »	. Bandes podotactiles . Signalisation contraste visuel . Tampon à niveau (7,14) . Escalier (10) . Place stationnement (11)	Oui Oui Non Oui Oui			. Positionnement des emplacements handicapés		. Réfection des largeurs de trottoirs à l'occasion de travaux
ZONE B « Les Lauriers »	. Bandes podotactiles . Bandes d'éveil . Contraste visuel . Cheminement (P 6) . Obstacle à supprimer (P19)	} Non	.				
ZONE C « La Fontaine »	. Bandes podotactiles . passages piétons . contraste visuel . Fente de grilles	} Oui Non					
ZONE D « Bourienne - Hamardière »	. Bandes d'éveil . Passage piétons	Non Non					. Trottoirs « Bourienne »
ZONE E « Eglise nord »			. Bandes d'éveil : oui . Passages piétons oui				. Réfection dans le cadre des travaux
ZONE F « Eglise sud »	. Portail cimetière (poignée) . Obstacle voirie (p 12 bis) . Largeur trottoirs	} Non	. Bandes d'éveil : oui . Passages piétons : oui . Accès restaurant scolaire : non	. Sanitaires publics			. Réfection globale dans le cadre de travaux trottoirs, poteaux EDF
ZONE G « L'aître au Royer » école	. Traversée piétons (bandes podotactiles + peinture) . Panneaux stationnement accès école + bibliothèque . Contrastes visuels . Cheminement (31)	Oui Accès : Oui Panneaux : non Oui Oui	. Cheminement contrasté visuellement et tactilement : oui . Haie rue des Violettes : oui . Hauteur de panneaux : oui		. Largeur de trottoirs . Cheminement		. Hauteur des trottoirs Zone non franchissable

Années Actions	2010		2011	2012	2013	2014	2015 et plus
ZONE H « L'Aître au Royer »	.Suppression panneau nom de rue et placé sur lampadaires	Oui	. Contraste visuel : en cours . Accès espace public : non	. Place stationnement		. Connexion (p 4) . Ressaut	
ZONE I « Poterie & L'Aître au Dormet »				. Bande d'éveil	. Chicanes	. Connexion . Passage piéton	
ZONE J « Beausoleil »			. Contrastes visuels : non . Hauteur panneaux : non . Nids de poules : non . Bandes podotactiles : non . Bande horizontale panneaux (p 30) : non	. Accès terrain de pétanque . Stationnement handicapés			. Trottoirs dans le cadre de travaux
ZONE K « La Fuye Nord »			. Contrastes visuels : non . Bandes podotactiles : non	. Bouche à clef . Positionnement barrières			
ZONE L « L'Orée du Bois »					. Hauteur panneaux . Passage piétons . Bande d'éveil		. Réfection trottoirs dans le cadre de travaux
ZONE M « Sainte-Croix & Chantemerle »							
ZONE N « Z.A. Aubépin »			.Contraste visuel (P2 et 10) : non				
ZONE O « Z.A. Grandchemin »				. Hauteurs panneaux . Chicanes . Bandes podotactiles (p 9) . Passage piétons (p 16)		. Connexion trottoirs	

Le Conseil Municipal prend acte du tableau d'avancement